



Outil d'émancipation citoyenne et de transformation sociétale

Accompagnement individuel
par le mentorat

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



MENTORAT POUR L'EMPLOI

Le mentorat pour l'emploi est un outil novateur, performant et complémentaire dans le paysage de la mise à l'emploi.

Des personnes actives volontaires (**mentors**), ancrées dans le monde professionnel (comme salarié-e, chef-fe d'entreprise ou indépendant-e) apportent aux chercheur-euse-s d'emploi (**mentees**) un accompagnement positif et constructif qui comprend une ouverture sur le monde du travail, une meilleure compréhension du marché du travail, une réflexion sur les méthodes de recherche d'emploi, une nouvelle dynamique qui s'enrichit d'une remotivation, d'une reprise de confiance et d'estime de soi.

Les *mentees*, parfois d'origine étrangère, diplômé-e-s ou non, jeunes ou plus âgé-e-s, qui entrent en mentorat sont à la recherche d'un **soutien personnalisé** et de **contacts professionnels pertinents** (réseau).

Les mentors qui s'engagent dans un projet de mentorat pour l'emploi ont des motivations multiples qui souvent s'entrecroisent. Ils ou elles veulent rendre ce qu'ils ont conscience d'avoir reçu, mieux comprendre la situation des chercheur-euse-s d'emploi (CE), s'investir dans un projet sociétal, etc.



En pratique

Le mentorat de chercheur-euse-s d'emploi par des personnes actives professionnellement, consiste à construire pour une durée de **6 mois** une relation de confiance entre deux personnes qui vont mettre le meilleur de leurs compétences au service d'une recherche d'emploi. Ces deux personnes forment le temps du mentorat un **binôme**, lui-même encadré par les responsables du mentorat.

Les deux parties du binôme (*mentor-mentee*) vont établir ensemble un **plan d'actions individuel**. Celui-ci sert de référence à chaque rencontre pour évaluer l'état d'avancement des démarches et leurs résultats. Chaque binôme construit son propre plan d'actions en fonction des besoins identifiés.

Le *mentor* s'engage à rencontrer **deux fois par mois minimum** son *mentee* **sur son lieu de travail**. Ces rencontres de bilan sont complétées par des contacts téléphoniques ou électroniques qui renforcent le sentiment d'engagement des deux parties.

Un relevé quantitatif des résultats du mentorat est réalisé en permanence. Une analyse du profil des *mentors* et des *mentees* est programmée annuellement.

“

L'expérience professionnelle du mentor
c'est une valeur ajoutée,
un atout qui fera la différence.

”

Le mentorat en 6 étapes

1 - Recrutement et formation des *mentors*

2 - Sélection des *mentees*

3 - Création et vie du binôme

4 - Monitoring

5 - Clôture

6 - Évaluation

“ Être mentor est une aventure humaine enrichissante... un défi qui nous appelle à beaucoup d'humilité. ”

Étape 1 - Recrutement et formation des mentors

Le mentorat est proposé aux **salarié-e-s, indépendant-e-s, chef-fes d'entreprises** des secteurs marchand et non-marchand. Ces personnes et/ou entreprises sont en général déjà sensibilisées voire impliquées dans une **politique de responsabilité sociétale (RSE)**.

A. ACCORD DU MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE

L'implication du management de l'entreprise est indispensable et va permettre aux salarié-e-s de mener cette action sociétale pendant leur temps de travail. Une présentation claire du mentorat accompagnée du calcul du temps de travail occupé permet à l'entreprise de chiffrer le mécénat de compétences en fonction du nombre de salarié-e-s impliqué-e-s.

B. SESSION D'INFORMATION POUR LES CANDIDAT-E-S MENTORS

Cette session présente de manière détaillée le mentorat et invite les personnes intéressées à s'inscrire comme mentor. Lorsque le-la mentor potentiel-le exerce un-e activité indépendant-e ou dirige une entreprise, la session d'information peut être couplée avec la session de préparation individuelle.
Durée : 1 heure

C. SESSION DE PRÉPARATION INDIVIDUELLE

L'entretien individuel avec les mentors a pour objectif d'éclaircir les contours et limites de l'engagement des mentors mais aussi de cerner la personnalité du/de la mentor, ses attentes, ses motivations, son parcours professionnel présent et passé.
Durée : 1 heure

D. FORMATION DES MENTORS

La formation des mentors aborde les éléments de base de la construction d'une relation de confiance, cruciale au sein du binôme, et donne également des notions essentielles d'ouverture à l'autre.
Durée : 1/2 journée

Étape 2 - Sélection des mentees

Les *mentees* sont sélectionnés selon deux critères :

- 1) être disponible à la recherche d'emploi** (= la recherche d'emploi doit être une activité à temps plein),
- 2) avoir l'envie d'être mentoré-e.**

D'autres critères peuvent être ajoutés, comme par exemple : avoir un projet professionnel, avoir moins de 30 ans...

Déjà en partenariat avec des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) ? Il est conseillé de leur demander de pré-sélectionner les CE. La sélection finale se fera en entretien individuel par vos soins.

A. PRÉSENTATION AUX MENTEES

Cette session présente de manière détaillée le projet de mentorat, son fonctionnement et invite les CE intéressés à s'inscrire comme *mentee*. Séance collective.

Durée : 1 heure

B. ENTRETIEN DE SÉLECTION INDIVIDUEL

L'entretien individuel se déroule selon un canevas pré-établi qui permet de clarifier le mentorat auprès du/de la CE, de vérifier si le/la CE répond aux critères de sélection, de cerner sa personnalité, ses besoins, ses attentes, son parcours professionnel présent et passé.

Durée : 1 heure

C. SUIVI DES PARTENAIRES ISP

Tout au long du mentorat, les partenaires ISP sont informés de l'avancée du mentorat.



Étape 3 - Création et vie du binôme

Pour objectiver au maximum la formation du binôme (mentor / *mentee*), celle-ci doit être effectuée à l'aide d'un outil de croisement de critères objectifs (exemple : secteur d'activités professionnelles - centres d'intérêt personnel - fonction - âge - langues - hobbies - accessibilité géographique - attentes par rapport au mentorat). Certains critères peuvent être rendus obligatoires.

A. PROPOSITION AUX MENTORS

Le profil du *mentee* est proposé au mentor qui a la possibilité de refuser.

C. VALIDATION

Le mentorat ne débute que si les deux parties valident leur envie de travailler ensemble. Ils ont le loisir de refuser individuellement cette collaboration.

B. PREMIÈRE RENCONTRE DU BINÔME

Moment essentiel du mentorat, la première rencontre du binôme est organisée par le mentor et le *mentee*. Une grille d'entretien est mise à la disposition du mentor pour guider la rencontre, accompagnée d'une check-list qui précise les points indispensables à aborder.
Durée : 1h30



Mentorer c'est donner des clés,
accompagner, soutenir, structurer...



Étape 3 - Création et vie du binôme (suite)

D. SIGNATURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT TRIPARTITE

Dès lors que les deux parties valident le début du mentorat, ils s'engagent à respecter un certain nombre de principes listés dans un contrat d'engagement. Il est conseillé aux porteurs du projet de mentorat de signer également ce document pour en faire un engagement tripartite.

E. IN-TAKE

Période indispensable au cours de laquelle mentor et *mentee* font connaissance, se familiarisent l'un à l'autre avant d'entamer tout travail lié à la recherche d'emploi. L'in-take s'achève par l'analyse des forces et faiblesses de la recherche d'emploi et par la co-construction du plan d'actions.

F. TRAVAIL EN BINÔME

Il n'existe pas de plan d'actions type. Le mentorat propose un cadre rigoureux de travail au sein duquel les binômes travaillent en toute liberté et créativité pour parvenir à l'un des objectifs fixés : l'emploi, la formation, le stage, la création d'activités, la reprise d'études. Min. 2 rencontres/mois d'1h30



“ Donnez du temps à des personnes pleines de talents mais sans outil pour affronter le monde du travail m'a apporté un supplément d'âme... ”

Étape 4 - Monitoring

Mentors et *mentees* ont besoin de se sentir soutenu-e-s tout au long du processus. Le porteur du projet prend contact toutes les six semaines avec le binôme pour évaluer l'état d'avancement de la recherche d'emploi.

La communauté de *mentors* se rencontre régulièrement pour échanger sur les différentes manières de travailler/vivre son accompagnement et démultiplier son réseau professionnel.

L'édition régulière d'une newsletter électronique destinée à toute la communauté de *mentors* est également vivement recommandée.

Étape 5 - Clôture

À l'issue des six mois, d'une sortie positive ou suite à l'arrêt d'un mentorat, une réunion de clôture du binôme doit être organisée. Tout comme la première rencontre est essentielle pour la réussite du mentorat, la clôture de la collaboration est primordiale pour finaliser le chemin parcouru.

Étape 6 - Évaluation qualitative

En fin de module de mentorat, une évaluation qualitative est réalisée auprès de chaque binôme, côté mentor et côté *mentee*.

NOTES